



LA COMMISSION MEDICALE



La Commission Médicale, à la vue de ce constat, souhaiterait porter ses efforts au niveau des collectifs de nos jeunes athlètes afin que notre mission de prévention soit plus efficiente.



Grâce à la collaboration de
Solaine BRAIN,
responsable du collectif des «Bleuets»
des interventions sont programmées
afin que les bases de la préparation
physique soient mises en place, pour
prévenir les problèmes physiques.



Grâce à Loïc BILLON,
responsable du Parcours
d'Excellence Sportive, le dossier
médical fait partie de la phase 1 de
la demande d'acte de candidature.



Durant l'année 2010, la
Commission médicale s'est
penchée sur les sujets suivants:



=> Les interventions médicales durant les courses au large.

=> Quels examens médicaux demander à l'entrée des sportifs dans les Centres d'Excellence Régionaux.

=> Le Dr. V. LEBAR de l'AFLD nous a présenté l'activité 2009 de la cellule médicale et les nouveaux standards pour 2010.



=> Les conseils et recommandations avant la pratique RSX 8.5 chez les jeunes entre 15 et 18 ans.

=> Lombalgie, lordose et rétraction du psoas en course au large.



En ce début 2011, le Ministère des Sports, par son bureau de la protection du public, de la promotion de la santé et de la prévention du dopage, a émis un appel à projet national :

**« Plan de prévention des conduites dopantes
par les fédérations sportives »**



La Commission Médicale,
à cet appel à projet ayant obtenu une
réponse favorable de la part du Ministère,
des actions vous seront proposées
en région.



Présentation synthétique

Une grande partie des contrôles positifs de ces dernières années est due à une méconnaissance du sportif et de son entourage.

1) Les objectifs :

Sensibiliser l'ensemble des intervenants travaillant autour du sportif.

2) Le public visé :

Les sportifs âgés de 12 à 18 ans, leurs parents, leurs entraîneurs.



Présentation synthétique

3) La stratégie :

- Diffusion d'outils de communication,
- Constitution d'une équipe de formateurs,
- Des ateliers de formation.

4) L'évaluation :

Une évaluation permettra de contrôler la mise en place du dispositif, ainsi que son efficience.



A l'an prochain,
Merci.